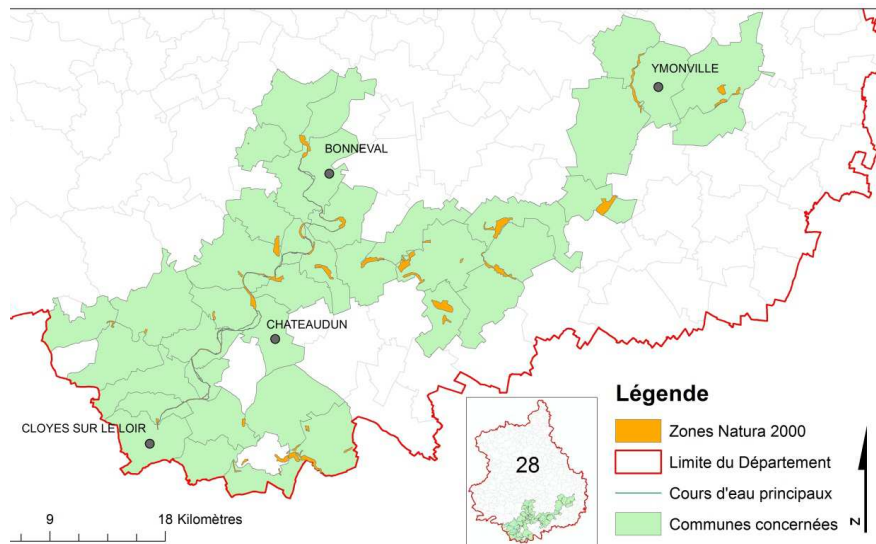


Évaluation des incidences sur le site Natura 2000 FR 2400553 « Vallée du Loir et affluents aux environs de Châteaudun »



Nombre de zones: 36

Communes concernées : 38

Surface : 1310 ha

Principaux habitats :

- ◆ Pelouses calcaire
- ◆ Forêts alluviales et de pente
- ◆ Grottes à chauves-souris, landes sèches, formations à Genévrier commun

Espèces animales de la Directive Oiseaux :

- ◆ Chauves-souris: Grand murin, Murin de Bechstein, Vespertillon à oreilles échanquées, Grand rhinolophe, Barbastelle
- ◆ Libellules: Agrion de mercure
- ◆ Amphibien: Triton crêté ◆ Poissons: Lamproie de planer, Bouvière, Chabot

Carte de localisation du site Natura 2000 et des communes concernées

Des listes nationales et locales fixent les activités dont l'autorisation est soumise à une évaluation préalable compte tenu de leur incidence potentielle sur le site Natura 2000.

Lien Internet de la DREAL Centre relatif au « nouveau régime d'évaluation des incidences » :

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/nouveau-regime-d-evaluation-des-a346.html>

Usages impactant les habitats et espèces d'intérêt européen

| Activités concernées | Habitats | | | Espèces | |
|---|---|---|--|--|--|
| | Habitats aquatiques et humides | Habitats sur coteaux calcaires | Habitats forestiers | Agrion de mercure, poissons et Triton crêté | Chauves-souris |
| | Menaces principales potentielles | | | | |
| Urbanisation infrastructures | Pollutions des eaux et aménagements du lit majeur | Destruction potentielle par emprise de travaux d'infrastructures | Destruction potentielle d'habitat par emprise de travaux d'infrastructures | Pollutions des eaux et aménagements du lit majeur | Destruction potentielle d'habitat par emprise de travaux d'infrastructures |
| Projets éoliens | | Destruction potentielle par emprise de travaux d'infrastructures | | | Impact potentiel par collision |
| Extraction granulats | Pollution et réchauffement des eaux, foyers d'espèces exotiques envahissantes | Destruction potentielle par emprise de travaux | | Destruction potentielle d'habitat, Pollution et réchauffement des eaux | |
| Agriculture | Impact sur la quantité et la qualité des eaux | | | Drainage, Comblement, anthropisation du milieu | |
| Sylviculture | Dégradation des habitats humides par plantation de peupliers | Dégradation par plantation ou régénération | Plantation d'espèces non locales | Dégradation des habitats humides par plantation de peupliers | |
| Chasse | Agrainage, Goudron | Dégradation ponctuelle par création de cultures à gibier | | | |
| Randonnée pédestre, cycliste et équestre | | Dégradation des pelouses par surfréquentation et cueillette de la flore | | | Dérangement des individus durant leur hibernation |
| Moto-cross et quad | Dégradation des milieux par passage d'engins motorisés | Dégradation des milieux par passage d'engins motorisés | | | |

Enjeux de conservation

La conservation des espèces et habitats d'intérêt européen est intimement liée aux modalités de gestion mises en place.

Habitat sur coteaux calcaires

- Limiter la colonisation des boisements sur ces milieux
- Eviter l'enrichissement du milieu et les dépôts de déchets et de matériaux
- Ne pas pratiquer d'extraction de granulats



Habitat forestier, Habitat aquatique et humide,

- Préserver les forêts de ravins à fougère en limitant l'enrésinement et la coupe brutale, la non-intervention est privilégiée.
- Préserver les lisières de leur fermeture ou du changement d'usage (mise en culture)
- Lutter contre les foyers d'espèces exotiques invasives
- Assurer ou restaurer le fonctionnement hydraulique des rivières
- Maintenir les milieux humides pour les boisements alluviaux



Protection des espèces animales

- Chauves-souris: maintenir la tranquillité des habitats hivernaux et la qualité du paysage
- Amphibiens et libellules: limiter la disparition des pièces d'eau, maintenir la végétation aquatique et rivulaire herbacée
- Poissons: limiter la fragmentation des cours d'eau et ne pas le ré-empoissonner en carnassiers les secteurs sensibles



Principales espèces ayant justifié la désignation du site

Espèces animales



Bouvière



Vespertilion de bechstein



Agrion de mercure

Espèces végétales présentes sur les habitats



Polystic à aiguillons



Orchis morio



Epipactis sanguine

Communes concernées par la ZSC:

Alluyes, Autheuil, Bazoches en Dunois, Bonneval, Charray, Châteaudun, Civry, Cloyes sur le Loir, Conie Molitard, Cormainville, Courbehaye, Donnemain Saint Mames, Douy, Flacey, Fontenay sur Conie, Fresnay l'Evêque, Guilleville, La ferté Villeneuil, Langey, Lanneray, Le Mee, Marboue, Moléans, Montboissier, Montigny le Gannelon, Nottonville, Prasville, Saint Christophe, Saint Denis les Ponts, Saint Hilaire sur Yerre, Saint Maur sur le Loir, Saint Pellerin, Thiville, Trizay les Bonneval, Varize, Viabon, Villiers Saint Orien, Ymonville

Pour en savoir plus :

Florent Mulot 02 37 24 46 07

f.mulot@hommes-et-territoires.asso.fr

Association Hommes et Territoires Maison de l'Agriculture
10 Rue Dieudonné Costes CS 10399
28008 CHARTRES CEDEX

DDT 28 Service SGREB

02 37 20 50 20

17 Place de la République
28019 CHARTRES CEDEX

